trois mois, & fixe la discussion au 16. — On ordonne le renvoi au tribunat.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet qui valide la liste des jurés de la Haute-Saône.

Après avoir entendu Gillet, au nom du tribunat, le corps législatif procède au scrutin, & vote en faveur de la proposition de loi.

Aucun objet n'étant demain à l'ordre du jour, on s'ajourne à primedi.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Arrêté du 5 pluviôse. — Bonaparte, premier conful de la république, nomme, fur la demande de l'amiral Bruix,

Au grade de *contre-amiral*, Durand-Linois, chef de divifion.

A celui de *capitaine de vaiffeau* : Lafond, Beauchot, Marie, capitaines de frégates.

Au grade de *capitaine de frégate*: Dordelin, Bruillac, Ravin, Legros, Lucas, lieutenans de vaiffeau.

A celui de *lieutenant de vaiffeau* : Ganteaume, Aubanel, Cairoard, Caro, Quenin, Baudin, Piet, Regnier, Arque, Lefarcur, Bouyer, Jourdanet, Boiffy, Malleg., Candon, le Coat Kervegnen, enfeignes de vaiffeau.

Au grade d'*enfeigne de vaiffeau* : Bourdé-Villehuet, le Cor, Caris, Rougeuil, la Mare-la-Melleric, Verlois, Leormand Kergris, afpirans de 1.re claffe; — Boniface, Dermik, Dutaillis, enfeignes non entretenus.

Au grade de *commiffaire de marine* : Lacombe, fous-commiffaire; Lacoveille, commiffaire de marine provifoire; Biad, fous-commiffaire.

A celui de *fous-commiffaire* : Cazin, fous-commiffaire de marine provifoire; Laudrieux, commis principal; Mullet Defeflarts, *idem*.

Au grade de *commis principal* : Duthoya, commis ordinaire de marine.

NOUVELLES.

Paris, 8 pluviôfe. — Le premier conful a fait notifier hier à l'ex-miniftre de la police Cochon, à l'ex-directeur Carnot, aux ex-députés Simon, Dumas, Muraire, & au contre-amiral Villaret-Joyeufe, que toute furveillance ceffoit à leur égard; qu'ils étoient entièrement libres, & qu'ils rentroient dans la jouiffance de tous les droits de citoyen.

La furveillance continuera d'avoir lieu pour les autres fructidorifés rappelés.

— Le fils du ci-devant comte de Toulain, convaincu, d'après fon propre aveu, d'avoir embauché pour les chouans, a été condamné à la peine de mort. Il a fubi cette peine avant-hier, à 4 heures du foir.

Avis. — L'adminiftration des poftes prévient fes concitoyens que les paquets adreffés aux membres du fénat confervateur qui contiendroient des ouvrages, pétitions, demandes de places, ne feront pas retirés par eux, & reſteront par conſéquent au rebut, ſi leſdits paquets n'ont été préalablement affranchis.

Intérieur. — On écrit de Nantes 1.er. pluviôfe, le général Brune eft arrivé.... Ce foir, à 5 heures, font arrivés de Saint-Philbert, quatre chefs de rebelles nommés, Joſeph Defeſlarts (de Nantes); Albert-Joſeph Grimouard (de Niort); Duchaffaut (de Nantes), chef de divifion; & Louis Noce (de Niort), accompagnés de deux cavaliers rebelles; Bertin & Pierre Jubaux (tous deux de Nantes): ils font venus avec un officier républicain & un gendarme, pour annoncer que toutes leurs troupes font licenciées.

— Ce même foir, à ſept heures, il eſt arrivé d'Ancenis une ordonnance chargée d'un paquet pour les généraux: il rapporte qu'à trois heures on avoit reçu à Ancenis une ordonnance des chouans, porteur de dépêches par leſquelles les chouans de la ci-devant Bretagne demandent à ſe rendre. Ils avoient expédié cette ordonnance à Ancenis, parce qu'ils croyoient que Brune y étoit encore

— La maladie qui de Nice s'eſt répandue à Grenoble & a menacé Lyon, a jeté dans les eſprits des craintes ſi vives, que le citoyen Portal vient d'annoncer à la ſéance de l'inſtitut national, que pluſieurs perſonnes regardoient les vaiſſeaux qu'elles ont ſous la langue, comme des taches gangréneuſes.

Le citoyen Defeſlarts, d'après la correſpondance, celle de la ſociété de médecine, de pluſieurs médecins & même du comité de ſanté, a établi que cette maladie n'a aucun caractère peſtilentiel; il a montré enſuite quelle eſt la maladie connue ſous le nom de *fievres des hôpitaux*, & qui a été ſi bien définie par le célebre Pringle. Les moyens de la guérir, ceux d'en préſerver & de l'empêcher de s'étendre, ſont également connus. Le citoyen Defeſlarts a annoncé que le gouvernement n'en négligeoit aucun, & avoit donné, à cet égard, les ordres les plus précis.

Extérieur. — Voici, dit-on à Londres, les arrangemens pris pour la repréſentation de l'Irlande dans le cas de l'union: — Cent nouveaux membres, dont trente-deux pairs, élus à l'inſtar de ceux d'Ecoſſe, non compris deux évêques, ſeront admis dans le parlement impérial. Deux archevêques y ſiégeront de droit.

Des 64 membres des communes, il y en aura deux pour chaque comté, deux pour Dublin & deux pour Corck. Le reſte formera la repréſentation des bourgs.

— On a écrit à l'éditeur du Morning-Poſt la lettre ſuivante, datée de Pall-Mall, 13 janvier: M. l'éditeur, d'après la lecture de votre feuille d'hier, où vous paroiſſez attribuer à lord Grenville la note en réponſe à la lettre du premier conſul Bonaparte, je crois néceſſaire de vous aſſurer que cette production eſt de M. Windham ſeul, & que lord Grenville ne l'a ſignée que comme ſecrétaire d'état, chargé de la partie des relations extérieures. C'eſt un fait que les miniſtres eux-mêmes, loin de cacher, déſireroient au contraire que l'on rendit public.

— Suivant des lettres de Naples, de violens tremblemens de terre ſe ſont fait ſentir dans la Calabre; ils ont jeté l'épouvante dans l'ame de tous les habitans. Ceux de Meſſine ont quitté leur ville, & fuyent dans les campagnes pour éviter d'être enſevelis ſous les ruines.

MÉLANGES.

Aux Rédacteurs du Journal.

Nous avons été voir le ſpectacle intitulé: ***Découverte de l'inviſibilité du corps humain.***

A notre arrivée, au lieu de voir disparoître une personne à nos yeux, nous avons trouvé un coffre de verre blanc, très-isolé, avec quatre petites chaînes de fer, dans lequel nous avons entendu une voix très-fraîche sortir d'une ouverture ronde située dans la partie latérale dudit coffre. La chaleur de la poitrine de la personne invisible & le vent qui sortoit de sa bouche, frappoient d'une manière si sensible le visage de ceux qui l'interrogeoient, que chacun en étoit étonné.

Voilà le compte que nous pouvons rendre au public de ce que nous avons vu dans ce spectacle. Le mystère de cette expérience physique est inconnu, & tout ce que l'on en a rapporté jusqu'à ce jour ne peut être que conjectural.

J. B. Denis. Benoit, *physicien.*

Lettre écrite par un des administrateurs de l'Hospice de Saint-Affrique, en date du 21 nivôse.

Un phénomène occupe, depuis ce matin, tous les habitans de cette commune. On a amené hier à notre hospice, dont je suis un des administrateurs, un enfant qui a été arrêté dans le bois de Lacaune, par trois chasseurs. A leur approche, cet enfant nud prit la fuite & grimpa sur un arbre, il fut conduit à Lacaune, d'où il s'est évadé; il a été repris dans un bois aux environs de Saint-Cernin, & conduit chez le citoyen Constans Saint-Esteve, commissaire du gouvernement. La gendarmerie qui l'a conduit, nous a assuré qu'il avoit été pris comme je viens de vous le dire. Il est certain qu'il ne vit que de pommes de terre & de noix. Si on lui donne du pain, il le sent, le mord, le crache & le jette; il en est de même des autres alimens. Ces faits ne permettent pas de douter qu'il ne vécût depuis long-temps dans les bois. Comment a-t-il pu résister nud aux rigueurs de cet hiver, dans le bois de Lacaune? C'est la montagne la plus haute & la plus froide de nos contrées. Le froid a été plus vif cette année que celui de 95. Cet enfant paroît n'avoir que dix ou douze ans tout au plus. Il est d'une jolie figure. Ses yeux sont noirs & très-vifs. Il cherche sans cesse les moyens de s'évader. Nous l'avons laissé sortir ce matin dans un champ contigu à l'hospice; il s'est mis à courir à toute jambe. Si on ne l'eût suivi de près & atteint, il eût bientôt gagné la montagne & disparu. Il marche le trot. On lui a fait un petit habit de toile grise: il ne sait comment s'en débarrasser; mais ce vêtement le gêne beaucoup. Nous venons de le laisser libre dans le jardin. Il vouloit s'échapper, s'efforçoit de rompre un des barreaux de la porte qui est à claire-voie. Il ne parle point. Quand on lui donne des pommes de terre, il en prend autant que ses jolies petites mains peuvent en contenir. Si elles sont cuites (il les préfère ainsi), il les pèle & les mange comme un singe. Il a le rire très-gracieux. Lorsqu'on lui ôte ses pommes de terre, il pousse des gris aigus. Constans croit qu'il est sourd. Nous venons de nous convaincre du contraire; tout au plus, il a l'oreille dure. Je laisse aux savans à expliquer ce phénomène, & à en tirer les conséquences; mais je désire bien vivement que cet enfant intéressant puisse exciter la bienfaisance du gouvernement.

Aux Rédacteurs du Journal.

Si le citoyen D., qui, dans le journal du 5, témoigne un si tendre intérêt pour la façade de l'hôtel des Invalides avoit pris la peine de faire le tour de ce monument, une idée consolatrice se seroit présentée à son imagination; il auroit vu la belle allée de Breteuil qui se trouve derrière cet hôtel, & dont il paroît plus naturel de former ce *Campo santo* projeté, que d'avoir à traverser un cimetière avant d'arriver au temple de Mars, aussi bien la mort est derrière & non devant nous.

A Dazincour, sur sa notice historique de Préville.

On ne pouvoit pas moins attendre,
De l'ami de Préville & de son héritier:
Et le cyprès dont vous couvrez sa cendre,
Se change pour vous en laurier.

Par le citoyen P. Villiers.

A un fat, parvenu.

Quand avec un air d'arrogance,
Tu ris de mon obscurité,
Je songe à ta célébrité;
Elle suffit à ma vengeance.

Par le citoyen Fabien Pillet.

BOURSE D'HIER.

Amst. B^co.....		E^us provis....10^f 50^c.	Papier.
Courant..57 1/4. 57 7/8.		Tiers conf....13^f 63^c.	
Hamb...190 1/2. 188 1/2.		Bons 2/3.....1^f 4^c.	
Madrid.....7^f 12^c. billet.		Bons d'arérage.86^f 5^c.	
Cadix.....7^f 12^c. billet.		Bons p. l'an 8 65^f 10^c.	
Gênes effectif.....4^f 30^c.		Or fin, l'once...102^f 75^c.	
Livourne.....		Argent, le marc..5e^f 80^c.	
Bâle.....3/4 p. 1 3/4 p.		Cafe Mart.....2^f 85^c.	
Lausanne.....		— S.^t-Dom.....2^f 55^c.	
Milan.....		— Bourbon.....	
Lyon.....pair 25 j^rs.		Sucre d'Orl.....2^f 5^c.	
Marseille.....pair 20 j^rs.		— d'Anvers.....2^f 15^c.	
Bordeaux. 1/2 perte à vue.		Savon de Marf.....1^f.	
Montpellier...pair 25 j^rs.		Huile d'Olive.....1^f 25^c.	

SPECTACLES